

Projet Alimentaire Territorial de Tulle agglomération



Vaches dans un champ de Chamboulive

□ Tulle agglomération

La communauté d'agglomération de Tulle qui se situe au cœur de la Corrèze, en Nouvelle-Aquitaine est composée de 45 communes, soit près de 45 000 habitants. Les axes de peuplement et de communication du territoire se structurent autour des vallées et des axes routiers principaux. La ville de Tulle qui regroupe un tiers des habitants du territoire concentre une grande partie des activités économiques de l'agglomération. Le

secteur tertiaire – notamment les emplois publics – sont particulièrement bien représentés au sein de l'agglomération du fait du statut de préfecture de la ville de Tulle. Toutefois, le territoire demeure rural, et l'agriculture un secteur structurant. C'est pourquoi, l'une des préoccupations majeures pour l'agglomération porte sur le métier d'agriculteur et l'avenir de l'agriculture sur le territoire.



Animation sur les produits locaux auprès d'enfants

□ Quelques données clés

- **70 %** des exploitations agricoles spécialisées en vaches allaitantes (broutard, veau sous la mère)
- Près d'**1/4** des terres agricoles à l'avenir incertain
- **26** exploitations **sur 600** labellisées AB (soit seulement **2%** des surfaces de Tulle Agglomération)
- **2 %** des entreprises agricoles ont trait à la production de porcs, volailles, lait, fruits & légumes
- **3** établissements sur le territoire proposent des formations aux métiers agricoles et métiers de bouches

□ Une situation agricole préoccupante sur le territoire

L'agglomération de Tulle est confrontée à **des difficultés agricoles importantes**. Celles-ci sont d'ordre démographique, économique et social. **Peu diversifiée**, l'agriculture locale se caractérise avant tout par des exploitations d'élevage bovin (viande) et par des productions de type broutards ou veaux de lait sous la mère. Cette **quasi monoproduction peu rémunératrice** induit une forte dépendance d'un grand nombre d'agriculteurs aux aides publiques et se traduit par une **faible représentation des activités agro-alimentaires de transformation et de distribution** sur le territoire. Plusieurs exploitants et éleveurs font face à **des situations de précarité majeure**. A l'image du reste de la France, le territoire

connait une diminution progressive mais importante du nombre d'agriculteurs et d'exploitations. Dans un contexte et une culture où la transmission hors cadre familial est encore peu pratiquée, **les générations peinent à se renouveler et le territoire peine à attirer de nouveaux exploitants**. L'installation et la transmission des exploitations agricoles constituent de réels enjeux pour l'agglomération de Tulle.

C'est donc pour répondre aux défis que représente l'activité agricole pour l'aménagement et le dynamisme économique et social du territoire, que l'agglomération de Tulle a fait le choix de mettre en œuvre un projet alimentaire territorial.





Un PAT « agri-alimentaire »

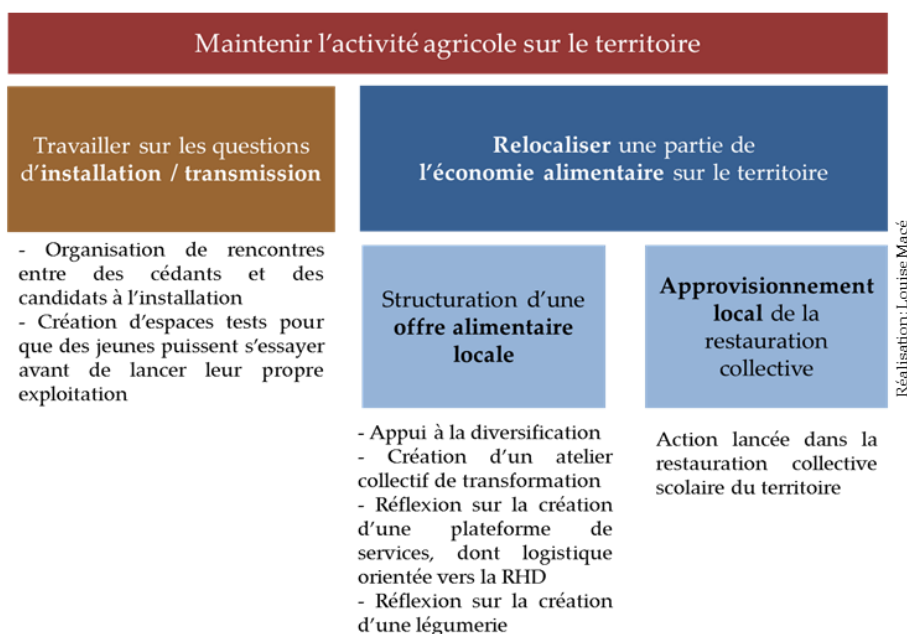
Un partenariat singulier intégrant un établissement de formation agricole

Compte tenu des enjeux que représente l'activité agricole pour le territoire, le projet alimentaire territorial de l'agglomération de Tulle revêt une tonalité agri-alimentaire. Cela explique le partenariat qui s'est constitué autour du projet. L'agglomération pilote et met en œuvre le projet mais trois partenaires interviennent en tant que co-maîtres d'œuvre de certaines actions : la Chambre d'agriculture de Corrèze, l'Etablissement d'enseignement agricole EPLEFPA Tulle-Naves et la ville de Tulle. Le projet bénéficie ainsi d'une pluralité de compétences dans le domaine de l'économie alimentaire : formation et sensibilisation de futurs professionnels agricoles et de bouche, très bonne connaissance de l'activité agricole territoriale et des réseaux d'acteurs à mobiliser, ingénierie opérationnelle

et financière, compétences politiques, etc. Peu de projets alimentaires territoriaux intègrent dans leur gouvernance des établissements de formation. Il a pourtant semblé pertinent au porteur de projet d'associer une telle structure car cela permet de toucher directement le public concerné par le projet. Travailler directement auprès des apprenants et futurs acteurs du secteur agricole permet de les sensibiliser aux défis de l'activité agricole sur le territoire tels que la diversification, la création de filières alimentaires de proximité, l'installation hors cadre familial, etc. C'est aussi une façon de les mobiliser directement pour la mise en œuvre de certaines actions opérationnelles.

« Il est important qu'un établissement scolaire agricole et les apprenants qu'il abrite soient impliqués dans ce genre de projet pour qu'ils s'approprient les enjeux et démultiplient un certain nombre d'actions » **D. Bertholy**

Deux objectifs pour répondre aux défis posés par l'activité agricole



« Très vite nous avons pensé la restauration collective. Nous avons souhaité entrer par ce champ en abordant de façon conjointe toutes les autres questions : foncier, installation, transformation, circuits courts, etc. »

D. Bertholy

Co-pilotes du projet

- ✓ Didier BERTHOLY, Agglomération de Tulle
- ✓ Yves RIGAL, Chambre d'agriculture de Corrèze
- ✓ Christian VIRLOJEUX, Etablissement agricole EPLEFPA Tulle-Naves

Sources

- ✓ Entretiens avec D. Bertholy et M. Chaveroux (Chargé de mission à la Chambre d'Agriculture de Corrèze)
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017

Crédit photos

- ✓ Tulle agglomération



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

